

2008 : de bons rendements en prairies

Les surfaces en prairies en Poitou-Charentes résistent bien depuis plusieurs années. La forte diminution des années 1970 - 1980 s'est ralentie depuis 1994.

En 2008, elles couvrent plus de 476 000 hectares (soit 33 % des terres arables).

La récolte des fourrages a été abondante en 2008, mais du fait des mauvaises conditions climatiques, la qualité n'est pas au rendez-vous.

Plus de 1 000 exploitants bénéficient de la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE).

Avec 476 330 hectares de prairies (voir définitions en 4^e page), la région se situe au 14^e rang national, la première place étant occupée par Midi-Pyrénées. En 1970 les prairies couvraient 961 000 hectares, soit le double d'aujourd'hui. Les pertes de surfaces se sont réalisées au profit des cultures annuelles, comme le blé, le maïs, le colza et le tournesol.

En 1984 les surfaces semées en céréales et en oléoprotéagineux ont dépassé celles des prairies. Dans le même temps, l'élevage ovin diminue et l'élevage bovin régional s'est tourné vers la viande. Ainsi, le nombre de

vaches laitières régresse, alors que celui des vaches allaitantes augmente.

La mise en place dans les années 90 de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensif (PMSEE), remplacée en 2003 par la PHAE, limite la baisse des surfaces de prairies. La réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) de 1992 atténue également la diminution.

Les exploitants se spécialisent, ceux qui détiennent plus de 70 hectares de surfaces fourragères principales sont plus nombreux en 2007 qu'en 2000.

Les surfaces en prairies entre 1970 et 2008 ont été divisées par deux

Surfaces en ha	1970	2000	2008	Rang en 2008
Prairies artificielles	161 000	37 400	34 730	3 ^e
Prairies temporaires	263 000	191 300	199 800	5 ^e
Surface toujours en herbe	537 000	253 200	241 800	16 ^e
Total prairies	961 000	481 900	476 330	14^e
Fourrages	nr*	73 150	69 200	6 ^e

Source : Agreste - SAA (Statistique Agricole Annuelle)

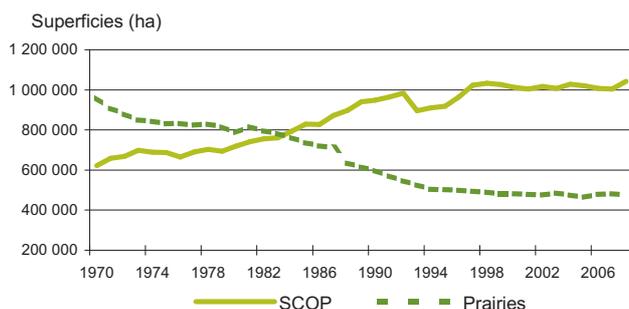
* nr : non renseigné

L'élevage ovin a diminué de moitié en 20 ans

Effectifs ovins	
1988	1 464 400
2000	908 650
2008	700 550

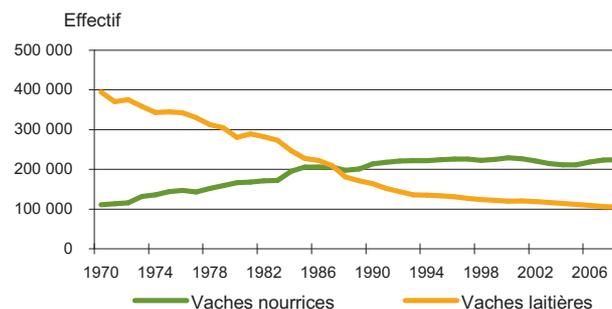
Source : Agreste SAA

Depuis 1984 la SCOP (surface en céréales et oléoprotéagineux) dépasse les surfaces en prairies



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Depuis 1988 le nombre de vaches nourrices dépasse celui des laitières



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Les prairies dans les zones d'élevage à viande

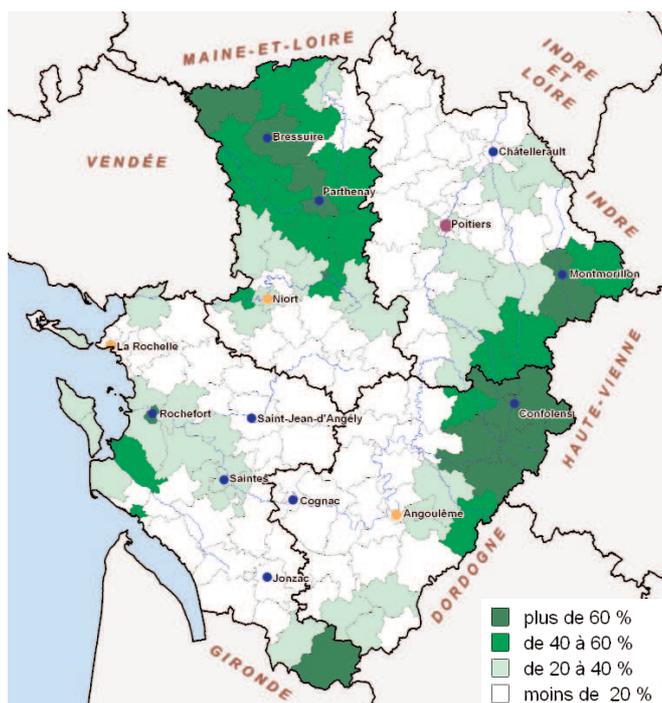
Les prairies se situent principalement dans le confolentais et au nord-ouest des Deux-Sèvres. Dans ces pays de bocage les terres sont lourdes et assez profondes. Elles conviennent bien à la prairie.

Les prairies temporaires se concentrent pour l'essentiel dans deux départements (Deux-Sèvres et Vienne). Ils représentent à eux deux près de 70 % des surfaces régionales.

Les fourrages annuels sont constitués en grande partie de maïs ensilage : 8 hectares sur 10.

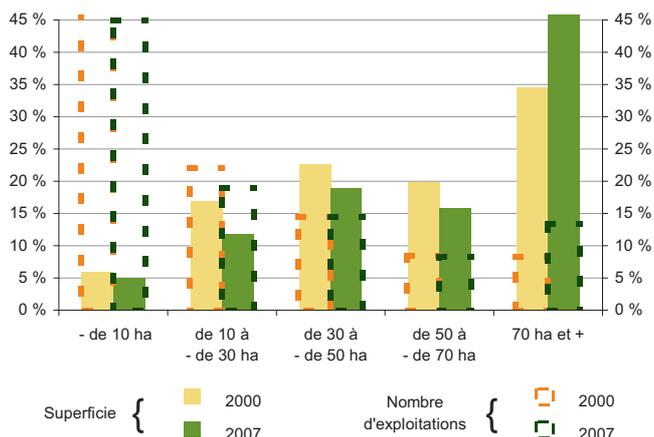
Les prairies se maintiennent dans les zones d'élevage à viande. La PAC y concourt en favorisant l'extensification.

Des prairies à l'est et au nord-ouest



Sources : IGN BD Carto - Agreste - SISA - ASP 2008
Part des prairies dans la SAU par canton en 2008
(prairies naturelles + prairies temporaires + fourrages déshydratés)

Augmentation de la part d'exploitations détenant plus de 70 ha de SFP*



Sources : Agreste - Superficies fourragères principales RA 2000 - Structure 2007

Lors de l'enquête structure 2007, tout comme au Recensement Agricole 2000, plus des trois quarts de la SFP, superficie fourragère principale (ensemble des prairies et des fourrages annuels), sont entretenus par des exploitations classées dans cinq OTEX (orientation technico-économique des exploitations agricoles) liées aux herbivores, soit 32 % des exploitations. En bovins viande la SFP représente 90 % de la SAU.

En revanche l'herbe recule dans les zones orientées traditionnellement vers les céréales, comme en Charente-Maritime.

Augmentation des prairies entre 2000 et 2008 dans le Marais Poitevin

Le Marais Poitevin, à cheval sur trois départements (Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime) est constitué de 109 communes (46 en Poitou-Charentes).

En 2008, les exploitants ont déclaré à la PAC 32 580 ha de prairies permanentes et 12 660 ha de prairies temporaires soit au total 5 640 ha de plus qu'en 2000.

Système d'exploitation bovins viande : 90 % de la SAU en SFP*

OTEX	Bovins lait	Bovins viande	Bovins mixtes	Ovins, caprins et autres herbivores	Grandes cultures et herbivores	Les cinq otex/ total otex (%)
Ensemble des exploitations	881	1 983	161	3 517	2 321	32
SAU (ha)	75 609	129 638	18 966	129 124	253 172	35
Fourrages (ha)	42 294	60 047	10 143	65 720	68 090	81
STH (ha)	13 245	55 858	3 892	37 930	37 937	74
SFP totale (ha)	55 539	115 905	14 035	103 650	106 027	78
Part SFP dans SAU (%)	73,5	89,4	74,0	80,3	41,9	///

Source : Agreste - Structure 2007

* SFP - superficie fourragère principale : ensemble des prairies + fourrages annuels

Tendance 2009 : les prairies victimes de la sécheresse du mois d'août

D'une manière générale la production de fourrage du printemps 2009 est très bonne et les stocks de fourrage ont pu être correctement constitués.

En revanche le déficit hydrique du mois d'août combiné à des températures élevées, plus d'un degré par rapport à un mois d'août normal, a pénalisé les fourrages et les prairies sont devenues de vrais paillasons. Les maïs ensilages ont été récoltés trop secs.

Un printemps humide

De mars à août 2008, la région a été très arrosée. Elle a reçu un tiers d'eau de plus que la moyenne trentenaire 1971 - 2000. Cette pluie printanière a été très bénéfique à la pousse de l'herbe.

Mars - août 2008 : une période très pluvieuse

Mars - août 2008	Pluviométrie mm	Moyenne 1971 - 2001 mm
Cognac	480	338
La Rochelle	409	290
Niort	438	360
Poitiers	400	303
Poitou-Charentes	432	323

Source : Météo France

Puis une récolte tardive mais abondante

La récolte des fourrages s'est effectuée en retard. Elle a été très perturbée par la météorologie du mois de juin. Les agriculteurs ont eu du mal à trouver une fenêtre météorologique pour la récolte pénalisant ainsi la qualité du foin et des fourrages.

Dans les sols filtrants, elle a été exceptionnelle. Dans les sols lourds, l'entrée dans les parcelles a été rendue difficile du fait de l'insuffisance de portance des matériels de récolte. La pousse de l'herbe a été très abondante.

Compte tenu des difficultés de séchage des foins, les techniques d'enrubannage ont été souvent privilégiées. Les

récoltes par enrubannage se sont également réalisées tardivement. Si les volumes ont été importants, les stades optimaux des plantes ont été dépassés, la qualité a chuté avec l'épiaison.

Les prairies naturelles ont été fauchées fin juin début juillet. Elles ont bénéficié ensuite de la pluviométrie estivale ce qui a permis de conserver les animaux au pré sans apport complémentaire de fourrage.

Dans les zones traditionnellement sèches, le déficit fourrager ne s'est manifesté qu'en septembre. Pour tous types de prairies confondus, le rendement s'établit à 9,2 tonnes de matières sèches par ha, soit un écart positif de 1,7 t/ha par rapport à une année normale (1982 - 2006).

Les maïs ensilage sont réalisés avec des rendements corrects compte tenu des conditions météorologiques de l'été. Dans les zones d'élevage, des maïs destinés initialement au grain dont la finition s'est faite trop tard dans la saison ont été convertis en ensilage.

De très bons rendements en Charente (estimations des rendements 2008)

Ensemble des prairies 2008	Surface (milliers d'ha)	Rendement (t/ha)	Ecart par rapport à l'année moyenne* (t/ha)
Charente	103,1	11,3	2,2
Charente-Maritime	76,6	8,2	1,8
Deux-Sèvres	175,9	8,2	1,2
Vienne	120,7	9,4	1,8
Poitou-Charentes	476,3	9,2	1,7

Sources : ISOP - Agreste Statistique Agricole Annuelle 2008
* année moyenne : 1982 - 2006

Poitou-Charentes : un rendement 2008 supérieur au rendement national

Selon le modèle ISOP*, entre 1997 et 2007, la production picto-charentaise comme la production française des prairies a atteint son plus faible niveau en 2003 et son plus fort en 2007. Du fait des aléas climatiques, elle passe du simple au double.

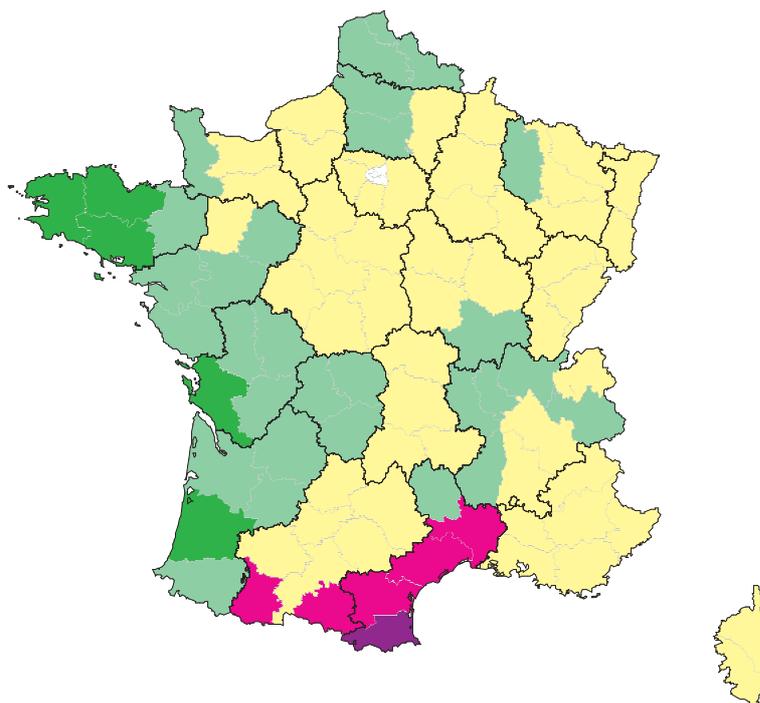
En 2008, la production a été également exceptionnelle.

* ISOP : définition en dernière page.

Note de lecture : rapport à la normale (moyenne de la période 1982 - 2006) des rendements fourragers en 2008.

L'écart national au rendement de référence est de + 10,2 % (excédent faible)

- Déficit important : inférieur à - 25 %
- Déficit faible : compris entre - 25 et - 10 %
- Normal : compris entre - 10 et 10 %
- Excédent faible : compris entre 10 et 25 %
- Excédent important : supérieur à 25 %
- Pas de données



Source : ISOP (Informations et Suivi Objectif Prairies) 2008

PHAE : plus de 1000 contrats en 2008

La prime herbagère agro-environnementale PHAE 2 est un contrat agri-environnemental de 5 ans. L'agriculteur bénéficie d'une aide annuelle par hectare en contrepartie d'une conduite extensive des prairies et du système fourrager, et du respect de la conditionnalité. Dans la

région, 1 050 exploitants ont profité de cette mesure dont 425 en Charente.

Ils ont perçu en moyenne 3 216 euros contre 3 920 au niveau national car la surface en prairie moyenne est moins grande.

La surface des prairies engagées dans ce contrat couvre environ 77 000 hectares, soit 17 % des surfaces concernées.

PHAE moyenne : 4 320 euros pour la Vienne 1 840 en Charente-Maritime

	Exploitation	Montant PHAE (milliers d'€)	PHAE moyenne par exploitation (€)	Surfaces en prairies déclarées (ha)	Prairies déclarées par exploitation (ha)
Charente	425	1 230	2 895	29 328	69
Charente-Maritime	115	212	1 842	7 732	67
Deux-Sèvres	248	805	3 248	16 374	66
Vienne	260	1 123	4 319	23 365	89
Poitou-Charentes	1 048	3 370	3 216	76 798	73
France	54 801	214 825	3 920	4 501 123	82

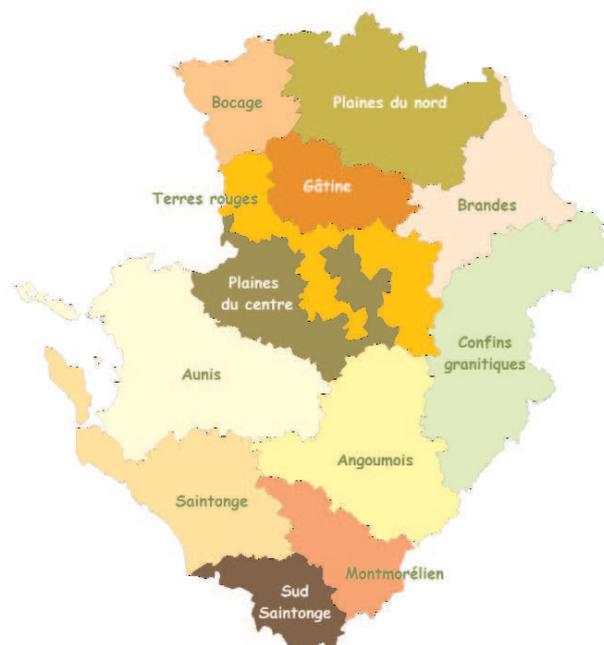
Sources : Agreste - SISA - ASP 2008

ISOP (Informations et Suivi Objectif Prairies) est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo France, l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective). Le système ISOP fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation. Il calcule les quantités journalières de matière sèche cumulée par hectare sur 190 régions fourragères (dont 12 en Poitou-Charentes) simulées au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère.

Définitions :

- ✓ Les **prairies artificielles** sont composées d'au moins 80 % de légumineuses semées (trèfle, luzerne, sainfoin...) et peuvent être installées pour une durée de 1 à 5 ans.
- ✓ Les **prairies temporaires** sont semées depuis moins de 6 ans en graminées fourragères (Ray-grass, fétuque...) associées ou non à des légumineuses (au moins 20 % de graminées).
- ✓ Les **prairies permanentes** sont des surfaces toujours en herbe, naturelle ou semée. Elles regroupent les prairies naturelles de plus de 10 ans, les prairies semées depuis 6 à 10 ans et les surfaces peu productives (landes, parcours).

Les régions fourragères du Poitou-Charentes



Source : ISOP (Informations et Suivi Objectif Prairies)

~ Pour en savoir plus ~

- Agreste Poitou-Charentes n° 6 - Mars 2009 - "Bilan de l'année agricole 2008".
- Agreste Poitou-Charentes n° 19 - Novembre 2008 - "Le cheptel bovin allaitant en 2007"
- Agreste Poitou-Charentes n° 17 - Septembre 2008 - "Prairies temporaires en Poitou-Charentes" (enquête pratiques culturales)
- Agreste Poitou-Charentes n° 28 - Décembre 2009 - "105 000 vaches laitières en 2008"

Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Economique
 20, rue de la Providence - BP 537
 86020 POITIERS CEDEX
 Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.99
 e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Martin GUTTON
 Rédactrice : Marie-France MAROT
 Composition : SRISE Poitou-Charentes
 Impression : SRISE Poitou-Charentes
 ISSN : 1282-2205
<http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>
<http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>